

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx

twitter : SNES/FSU [CRETEIL@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/CRETEIL@SnesFsuCreteil)

VOTE DU BUDGET : ATTENTION DANGER !

édito

L'année scolaire a commencé par d'importantes mobilisations les 10 et 18 septembre (un million de manifestant·es pour cette dernière) qui traduisent l'inquiétude mais aussi la détermination de ceux et celles qui sont descendu·es dans la rue. La chute de F. Bayrou, la nomination de S. Lecornu, sa démission puis sa re-nomination ont renforcé les mécontentements.

Les retraité·es sont particulièrement déterminé·es à ne pas se laisser imposer un budget d'austérité qui préserverait les intérêts des plus riches et ferait reposer les économies sur les salarié·es et les retraité·es. Une fois de plus, le gouvernement prévoit dans son budget de supprimer l'abattement de 10 % sur les pensions de retraites et de le remplacer par un abattement forfaitaire de 2000 euros. Un « coup bas » dénoncé par plusieurs député·es, qui espèrent obtenir la suppression de l'article en question. Le rejet catégorique par la droite et l'extrême-droite de la taxe Zucman est symptomatique d'une politique qui préserve systématiquement les plus riches, même quand il s'agit de ponctionner seulement 2 % sur les patrimoines de plus de cent millions. La remise en cause des privilèges des plus riches est insupportable pour la droite et le patronat, comme à chaque fois dans l'Histoire !

Après le projet de budget, le gouvernement a présenté un projet de loi de finances de la Sécurité sociale qui va encore plus loin dans l'austérité que le PLFSS du gouvernement Bayrou : ce sont 7,1 milliards d'euros de coupes prévues. Avant son examen à l'Assemblée nationale, le PLFSS prévoyait un « gel de l'ensemble des retraites de base » en 2026 ainsi qu'un gel des prestations sociales comme des allocations familiales, le Revenu de solidarité active (RSA) ou encore les Aides personnalisées au logement (APL), habituellement indexées sur l'inflation.

Ce projet prévoit également des économies à plus long terme, sous-indexant les pensions de retraite de 0,9 point en 2027, puis de 0,4 point

pour les années suivantes, jusqu'en 2030. Un coup de rabot justifié, selon le gouvernement, par la suspension de la réforme des retraites. Comme toujours, pour accepter de renoncer à une mesure anti-sociale, le gouvernement cherche des financements sur d'autres contribuables, comme la suppression de la prime de Noël qui touchera les plus défavorisé·es sans enfants. C'est pourquoi, même si le Premier ministre s'est dit prêt à reculer sur le gel des pensions et des minima sociaux, les retraité·es ne sont pas dupes : la dette est sans cesse instrumentalisée pour imposer des restrictions.

On peut craindre le pire car la Cour des comptes agite le chiffon rouge du « trou de la Sécu », une bonne raison pour le gouvernement de justifier de nouveaux reculs sociaux avec des coupes sévères sur la santé et les prestations sociales. Ce sont les assuré·es sociaux·ales qui vont de nouveau trinquer.

Les retraité·es étaient de nouveau présent·es les 10 et 18 septembre, ils·elles étaient mobilisé·es le 06 novembre. Pour peser sur les décisions qui seront prises, les retraité·es seront encore là, avec les actifs·ves, dans les futures mobilisations, car seul un mouvement social de tous et toutes permettra de sortir du marasme dans lequel nous nous trouvons.



Odile MARAIS,
secrétaire adjointe du secteur retraité·es du SNES-FSU Créteil
État des lieux à la date du 07 novembre

1/Édito 2/À vos agendas ! 3/La sécurité sociale a quatre-vingts ans 4/Halte aux maltraitements !
Prix : 4 € - Abonnement : 20 € - Imprimerie Spéciale SNES – hebdomadaire Directrice de Publication Caroline Quiniou - CP 0526S06883 N°14-02

À VOS AGENDAS !

AG FGR 93

➤ Lundi 24 novembre à la Bourse du travail de Seine-Saint-Denis, 1 place de la Libération, Bobigny.

Rappel : Assemblée Générale des retraités du SNES-FSU de Créteil

➤ Vendredi 21 novembre 9h30-17heures. Au Lycée Gabriel Fauré, 81 avenue de Choisy, Paris 13^e.

Cette année, les trois sections académiques de retraités Paris-Créteil-Versailles organisent leur AG en commun.

Vous avez reçu un courrier personnel vous en informant pour vous inscrire.

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU D'ÉCOUEN, 95 MUSÉE NATIONAL DE LA RENAISSANCE

Mercredi 21 janvier - rendez-vous à 13h45 au château

Situé au nord de Sarcelles, il a été construit entre 1538 et 1555 par Anne de Montmorency, grand connétable de François I^{er}, pour être un palais pour sa femme, Madeleine de Savoie.

L'architecture et la décoration sont inspirées par les artistes de la Renaissance italienne qu'Anne de Montmorency a découverts lors des guerres d'Italie de François I^{er} puis d'Henri II.

Devenu musée national de la Renaissance en 1962, c'est le plus grand musée d'Europe dédié à cette époque. Il regroupe statues, tableaux, tapisseries, bibelots et meubles du 16^e siècle.

Transports en commun :

TER « H » jusqu'à la gare d'Écouen, bus 269 jusqu'à la mairie, puis dix minutes de marche jusqu'au château.

Prix : 11 euros.

Inscrivez-vous avant le 15 décembre.



**Bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante avant le 15 décembre
avec un chèque de 11 euros par personne à l'ordre du SNES Créteil
Michel Stemper, 20 allée de la Frambourg, 77200 Torcy**

Nom.....

Prénom.....

Nombre de personnes

Adresse.....

Téléphone.....

Mail.....

*Pour plus de renseignements concernant cette sortie, vous pouvez me contacter :
07 85 70 99 15 ; michel.stemper@orange.fr*

1945-2025 : LA SÉCURITÉ SOCIALE A QUATRE-VINGTS ANS CONQUÊTE HISTORIQUE ET SYMBOLE DE SOLIDARITÉ

De nombreuses initiatives dans toute la France ont marqué le quatre-vingtième anniversaire de la Sécurité sociale, le 04 octobre 2025. À la Bourse du travail de Paris, sous l'égide de **la Convergence Services publics**, de nombreux·ses intervenant·es, responsables syndicaux·ales et associatif·ves, ont dénoncé le climat anxigène diffusé par les gouvernements successifs, la multiplication des discours alarmistes sur son « déficit » abyssal visant à culpabiliser les assuré·es.

La projection d'une vidéo sur Ambroise Croizat, ainsi que l'exposé d'Emmanuel Defouloy, auteur de *Ambroise Croizat, justice sociale et humaniste en héritage*, ont rappelé que le régime général de la Sécurité sociale, en application du programme du CNR, instaurait pour tou·tes les salarié·es un système unique de protection et de sécurisation face à la maladie, les accidents du travail, la vieillesse.

Deux principes majeurs : financement par des cotisations prélevées sur les richesses créées par le travail ; autogestion, car ce sont les bénéficiaires qui assurent la gestion.

Dès le début et au fil des années, les attaques se multiplient : ordonnances Jeanneney en 1967 avec la fin des élections des représentant·es des salarié·es dans les conseils d'administration ; en 1990, création par Rocard de la CSG, impôt permettant à l'État de mettre la main sur la Sécurité sociale ; ordonnances Juppé de 1996, le budget de la SS étant désormais décidé par le gouvernement et le Parlement (PLFSS), ouvrant ainsi la porte à la privatisation et à la marchandisation.

Pour défendre les principes de la Sécurité sociale, les luttes se sont intensifiées. L'Hôtel-Dieu en est l'illustration : un projet NOVAXIA, soutenu par l'AP-HP, la Ville de Paris et le ministère de la Santé, a pour objectif le démantèlement de l'hôpital public avec construction sur la moitié de sa superficie d'un centre commercial, de restaurants, d'espaces pour start-up en santé, etc. Opposition à ce projet dénonçant la réduction de l'offre de soins à Paris, les conséquences désastreuses pour les patient·es. Refus de la majorité de la population qui, lors de l'enquête publique de cette année, a souhaité garder l'hôpital public. Cette lutte décrit ce qui se passe partout en France : hôpitaux au bord de la rupture, fermetures de services, privatisation au détriment des plus fragilisés.

Un leitmotiv dans les interventions : **la Sécurité sociale existe encore, malgré les attaques.**

Il faut redonner aux assuré·es la visibilité et le pouvoir de décision : un travail pédagogique d'information et de déconstruction du langage culpabilisant s'impose, ainsi qu'une bataille idéologique. Rappelons que la Sécurité sociale est un **bien commun**, une institution du quotidien, qui fait face aujourd'hui à une volonté politique de désintégration. Il s'agit de reprendre l'offensive, de reconstruire un nouveau rapport de forces. Ce sont les perspectives ouvertes par la revendication du **100 % sécu**, garant d'un retour à une véritable solidarité fondée sur l'universalité des droits.

Nicole MEDJIGBODO



Salle Hénaff – Bourse du travail de Paris

RENDEZ-VOUS IMPOSSIBLES, DOSSIERS BLOQUÉS, RENOUVELLEMENTS REFUSÉS : HALTE AUX MALTRAITANCES !

C'est sur ce mot d'ordre que le collectif immigration 94, auquel est associée la FSU, a organisé une manifestation et un rassemblement à Créteil devant la préfecture du Val-de-Marne le mercredi 24 septembre.

Nous étions plusieurs retraités SNES 94 et membres de la FSU à y participer. L'urgence, c'est le respect des droits et de la dignité des personnes vivant et travaillant en France.



À la préfecture du Val-de-Marne, les maltraitements, ce sont :

- 1 à 2 ans pour obtenir (si on y arrive) un rendez-vous pour déposer une demande de titre de séjour.
- Ensuite 1 à 2 ans, voire plus, pour obtenir une réponse à sa demande.
- Souvent des mois pour obtenir un rendez-vous pour renouveler ses papiers, avec entre-temps perte de ses droits sociaux et souvent de son travail faute de traitement dans les temps !
- Des associations, syndicats, collectifs de personnes concernées, non reconnus dans leur rôle.

La préfecture du Val-de-Marne, c'est aussi l'application zélée des politiques ministérielles répressives et des mesures discriminatoires, comme la récente circulaire Retailleau.

La FSU est particulièrement concernée par les OQTF qui pleuvent contre des jeunes lycéens ou étudiant·es étranger·es, contre les familles, mais aussi contre les travailleur·ses auquel·es on refuse sous n'importe quel prétexte un titre de séjour.

C'est Ladji au lycée Gourdou-Leseurre de Saint-Maur, c'est Chris au lycée Arago de Villeneuve-St-Georges...

Nous devons être prêt·es à les défendre et à soutenir nos collègues qui se mobilisent dans les établissements.

Avec le collectif 94, avec RESF, la FSU exige :

- Un vrai accueil et des rendez-vous en préfecture pour demander ou renouveler ses titres de séjour.
- Des réponses aux demandes dans des délais raisonnables !
- Le renouvellement rapide des titres de séjour pour éviter les ruptures de droits.
- La régularisation pour celles et ceux qui étudient, vivent et travaillent en France.



René DELALANDE



**Halte aux maltraitements !
Ouvrez les guichets ! Régularisez !**

